



SÉANCE EXTRAORDINAIRE - BUDGET

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 5 décembre 2017, à 18 h 30**, à la Maison du citoyen située au 7501, rue François-Perrault, au cours de laquelle le conseil d'arrondissement dressera le budget d'arrondissement pour l'exercice financier de 2018.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

Fait à Montréal le 24 novembre 2017

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Publication :
[Le Devoir, édition du 24 novembre 2017](#)